N° 178 — 25e Année

SIX PAGES : CINQ CENTIMES

Samedi 28 Juin 1913

RÉDACTION :
ROUBAIX, rue Richard-Lenoir, 12
TOURCOING, 5 bis, rue Nationale

PRIX DES ABONNEMENTS :
Nord et Départements limitrophes :
Trois mois : 4 fr. 50 — Un an : 18 fr.
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

SIÈGE ADMINISTRATIF :
Rue de Béthune, 27, à Lille
(TÉLÉPHONE N° 97)

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 27, rue de Béthune, à Lille et dans toutes les Agences de Publicité.

Lire plus loin :

A la Chambre des Députés : les dépenses militaires ; les interpellations sur les perquisitions et les incidents militaires.

Les conflits d'Orient.

Lettre de M. l'abbé Lemire à M. Clémenceau.

OPINIONS

L'Entente et l'Amitié

Le Président de la République, continuant la tradition de ses prédécesseurs, vient de se rendre en Angleterre. Il doit continuer ses voyages hors frontières et aller prochainement en Espagne. L'opinion publique voit avec plaisir ces déplacements. Les égards obtenus par le chef de l'Etat lui paraissent, non sans raison, obtenus par la nation elle-même. C'est un hommage rendu à l'effort que celle-ci a fait depuis quarante ans pour se relever et pour reprendre dans le concert des puissances une place de tout premier rang. C'est une reconnaissance du grand crédit qu'a su obtenir la République.

Parmi toutes ces visites l'attention se porte surtout vers celles qui s'effectuent dans des pays dont les relations avec le nôtre sont plus particulièrement étroites. C'est qu'on s'imagine qu'elles doivent avoir pour conséquence soit de fortifier soit de maintenir toujours aussi solides ces relations.

Or, pendant ces derniers temps on s'était demandé si les sentiments de l'Angleterre à notre égard ne s'étaient pas légèrement modifiés et peut-être même un peu refroidis. Les applaudissements qui ont accueilli le premier magistrat de la France, l'empressement mis par la population à pavoiser sur son passage et à témoigner de sa satisfaction paraissent bien prouver que le peuple anglais continue à avoir pour nous une bonne amitié.

Cette amitié, les toasts échangés entre le roi George et M. Poincaré, n'ont pas manqué de la rappeler et de l'affirmer à nouveau. Les expressions étaient-elles aussi vives et aussi chaleureuses qu'au lendemain du jour où une cordiale entente avait fait place aux relations plutôt aigre-douces du passé ? On discutera sans doute à cet égard dans les laboratoires diplomatiques et gouvernementaux.

Il est naturel que dans un moment où tout le monde, on peut le dire, est en émoi, où le présent est incertain et l'avenir fort obscur, l'attention des politiciens, des diplomates et des gouvernements de tous les pays soit grandement éveillée sur les moindres événements de la politique internationale qu'elle s'efforce de saisir leurs plus infimes détails et de percevoir les plus fines et les plus subtiles nuances des paroles prononcées par les représentants les plus autorisés de la politique de chaque Etat.

Or, quand on y regarde à la loupe, on est tenté de trouver dans les toasts récents quelques petits riens qui tout de même réunis finissent par être quelque chose. On sent que de part et d'autre on s'est ingénié à donner le moins d'importance possible à ces riens et à trouver d'heureuses formules pour laisser aux deux pays très attentifs et à l'Europe également aux écoutes, l'impression que les relations les plus cordiales et même les plus intimes existaient d'une rive à l'autre de la Manche. Mais en même temps, ceux qui viennent de parler, surtout du côté anglais, ont paru avoir la préoccupation, discrète mais réelle, de ne pas ouvrir aux imaginations trop enthousiastes un champ indéfini d'espérances et de calculs.

L'expression d' « entente cordiale » qui était de style il n'y a pas fort longtemps, est remplacée par d'autres expressions qui peuvent sembler synonymes et dans certains cas même plus fortes, mais qui paraîtront être moins parce qu'elles ont été substituées à celle dont on avait jusqu'alors l'habitude de se servir et à laquelle chez nous, du moins, on donnait un sens spécial.

Faut-il s'émouvoir de ces détails et de ces nuances ? Assurément non. Il est excellent au contraire que l'opinion publique, qui dans notre pays aurait pu s'égarer à la poursuite de rêves qui n'auraient jamais été que des rêves, soit rappelée à une plus exacte appréciation des choses et se mette bien en face de leur réalité. Les rapports avec l'Angleterre, l'amitié que nous désirons entretenir avec elle deviendront d'autant plus étroits et cordiaux que nous aurons moins paru chercher à les faire servir à des fins particulières de notre politique.

Nous avons peut-être eu le tort de donner l'impression à nos amis d'outre-Manche que notre amitié visait à ces fins exclusives et qu'elle oubliait quelque peu leurs propres vues et leurs propres intérêts. Ou bien nous avons mis trop d'affectation à vouloir nous-même les éclairer sur ces derniers. Les Anglais sont assez susceptibles et leur politique a la réputation d'être légèrement égoïste. Peut-on leur en faire un reproche ? Ils nous donnent des exemples que nous ferions bien de méditer souvent. Nous en retirerions quelque profit.

L'accord avec la France est vraisemblablement une nécessité de la politique anglaise. Est-ce à nous de le répéter tout le temps à nos voisins et de leur démontrer les dangers qui peuvent les menacer par ailleurs ? Notre insistance à cet égard doit finir par leur paraître suspecte, car ils l'attribuent moins à l'amitié que nous avons pour eux qu'à notre désir d'utiliser la leur au profit de nos seuls intérêts. Certes, quand on s'entend, c'est pour tirer, de part et d'autre, un profit de l'entente, mais il semble bien avéré qu'entre l'Angleterre et la France ce qu'on a appelé « entente » ne correspondait pas tout à fait à ce que représente l'expression et que s'il y avait sympathie très vive de part et d'autre, et respect mutuel, et bienveillance réciproque, il n'existait aucun engagement précis ni de durée. Je ne dirai pas que cela vaut mieux. Mais pour que les rapports deviennent plus étroits et le rapprochement plus effectif dans l'avenir, il est essentiel qu'aucune équivoque n'existe dans le présent, sur ce qui existe réellement. Ce qui existe est excellent. Il faut savoir se servir des événements pour le rendre encore meilleur, mais ne pas aller trop vite.

Gaston DOUMERGUE,
Ancien Ministre,
Sénateur du Gard.

CHRONIQUE DOCUMENTAIRE

RETRAITES OUVRIÈRES

(V)

Nous avons montré comment la Commission d'assurance et de prévoyance sociales, par une initiative heureuse, a proposé de donner aux femmes et veuves d'assurés facultatifs et obligatoires, le bénéfice du régime transitoire, elle a d'ailleurs été plus loin.

GÉNÉRALISATION OPPORTUNE

Elle propose en effet, d'étendre le bénéfice de l'assurance facultative aux femmes ou veuves non salariées des agents, employés, ou ouvriers placés, soit sous le régime des pensions civiles ou militaires, soit sous l'un des régimes spéciaux admis par la loi des retraites, lorsque le salaire de leur mari ne dépasse pas 5.000 francs. Les ouvriers visés par ce dernier membre de phrase sont les agents, ouvriers et employés des grandes compagnies de chemins de fer d'intérêt général et de l'Administration des chemins de fer de l'Etat, les ouvriers et employés des mines et les inscrits maritimes qui demeurent respectivement soumis aux législations spéciales qui les régissent. Ce sont encore les agents, employés et ouvriers des chemins de fer d'intérêt général secondaires, des chemins de fer d'intérêt local et des tramways ; ce sont enfin ceux qui versent aux caisses de retraites dont bénéficient les salariés de l'Etat et qui ne sont pas placés sous le régime des pensions civiles ou militaires et les salariés des départements et des communes.

La faculté de verser pour les retraites ouvrières ne s'étendait pas aux femmes et veuves non salariées des personnes non bénéficiaires de la loi des retraites ouvrières, notamment aux femmes d'instituteurs. Pourquoi cette défense ? Nous comprenons qu'un salarié ne doit pas bénéficier de deux côtés à la fois, des sacrifices consentis par l'Etat pour lui assurer une retraite, mais pourquoi interdire à sa femme, si le salaire de son mari ne dépasse pas celui des salariés qui ont le bénéfice de l'assurance facultative, de s'assurer facultativement, comme les femmes des assurés facultatifs ?

La Commission propose de réparer cette injustice, mais elle devient illogique en proposant que ces assurés ne puissent prétendre aux bonifications accordées par l'Etat aux assurés facultatifs de la période transitoire de même situation. La Commission a déclaré qu'elle était décidée à faire respecter le principe de la dette contractée par la Société, envers les femmes qui n'hésitent pas à affronter les dangers de la maternité et d'assumer les charges de direction d'un ménage. Les femmes des petits fonctionnaires, celles dont les maris sont de très modestes serviteurs des administrations qui avaient organisé, avant le vote de la loi des retraites ouvrières, des caisses de retraites en faveur de leurs préposés, sont-elles moins dignes d'intérêt que les autres ? Puisque la Commission veut réparer une injustifiable omission, qu'elle aille jusqu'au bout, qu'elle soit logique avec elle-même, qu'elle déduise du principe qu'elle proclame toutes ses conséquences, qu'elle réclame, pour les femmes bénéficiaires de la modification proposée, les avantages de la période transitoire lorsque leurs maris gagnent moins de 3.000 fr. par an.

PROFESSIONS LIBÉRALES

La Commission propose enfin d'étendre l'application de la loi aux personnes exerçant, pour leur compte, des professions libérales pourvu que l'ensemble des revenus de la profession ne dépasse pas 3 000 francs par an. Ici encore nous trouvons la mesure insuffisante. Il importe de diviser ceux qui s'adonnent aux professions libérales, professions ainsi appelées quoiqu'elles délivrent souvent de bien parcimonieuses ressources à ceux qui les exercent, en deux catégories : 1° Les professionnels salariés qu'il faut assimiler purement et simplement aux autres salariés obligatoires ou facultatifs ; 2° Les professionnels établis à leur compte qui ne peuvent être qu'assurés facultatifs, mais pour qui la limite de gain devrait être fixée à 5.000 francs comme pour les autres assurés facultatifs.

Les femmes nouvellement admises au bénéfice de l'assurance, les nouveaux assurés facultatifs des professions libérales, devraient se faire inscrire dans les six semaines de la promulgation de la loi. Ces derniers seuls seraient autorisés à effectuer rétroactivement les versements réglementaires pour bénéficier de la période transitoire. Pourquoi dès lors vouloir en refuser les avantages aux femmes des ouvriers, agents et employés de l'Etat ou des grandes Sociétés ou Compagnies ayant créé des caisses de retraites en faveur de leurs préposés ? Nous avouons en toute sincérité ne pas comprendre.

BERTAL.

M. Poincaré retour d'Angleterre

s'arrête à Calais où il est reçu par la Municipalité et se rend au monument des victimes du « Pluviôse ».

M. Poincaré répond aux souhaits de bienvenue de M. le Maire de Calais.

Derrière M. Poincaré, MM. Stephen Pichon et Klotz ; entre le maire et le président, M. Briens, préfet du Pas-de-Calais.

Le départ de Londres

Londres, 27 juin.

M. Poincaré a quitté Londres hier matin, à dix heures par la gare de Victoria. A cette heure qui, pour des Parisiens, serait une heure déjà tardive, le flot des employés et des ouvriers se rendant à leur travail est encore très considérable. A l'arrivée de chaque train, à l'aspect des policemen en gants blancs dégageant les approches de la gare, le flot des arrivants, au lieu de s'écouler par la grande porte de Victoria street allait se masser le long de la gare du South Eastern.

Il fait une de ces jolies journées de printemps anglais un peu fraîche avec des alternatives de soleil et d'ombre.

Il est dix heures moins dix ; à quelques minutes d'intervalle, voici qu'arrivent successivement dans les landaus de la cour, le duc de Connaught et le prince de Connaught, puis, en costume de ville, le roi et le prince de Galles, puis, enfin, dans le même landau, le président, M. Pichon, M. Paul Cambon et M. Mollard. La foule les accueille par de joyeux hourras.

La plate-forme le long de laquelle attend le train spécial a été décorée très simplement. Cependant l'heure avance ; le président salue une dernière fois, serre très longuement la main du roi et monte dans son wagon. Un drapeau vert s'agite et le train part, salué par de discrets bravos.

Le président, dans le trajet de Londres à Douvres, a remis les insignes de chevalier de la Légion d'honneur à M. John Avie, directeur continental de la Compagnie du South Eastern.

Ainsi se termine le voyage du président de la République à Londres. Ce voyage a été un grand succès. Aucune des craintes d'incidents provoqués par les suffragettes ne sont réalisées grâce peut-être à l'admirable service d'ordre organisé par la police métropolitaine.

Pour les Pauvres

Le lord-maire a reçu un chèque de 5 000 francs de la part de M. Poincaré pour les pauvres de Londres, avec une lettre de M. Cambon, exprimant les remerciements du président pour la magnifique réception dont il a été l'objet de la part de la Cité.

A DOUVRES

Douvres, 27 juin.

Le train du président de la République est arrivé quelques instants avant midi. L'escadre anglaise et l'escadre française sont également pavoisées aux couleurs des deux nations. Le port a un aspect superbe. Sur la jetée du Prince-de-Galles se presse un public nombreux.

Après avoir reçu l'adresse du maire de Douvres, M. Poincaré a répondu qu'il était profondément touché. Le président et les personnes qui l'accompagnaient se sont ensuite rendus à bord du « Pas-de-Calais ». M. Poincaré a pris place sur le pont et son pavillon a été hissé au bruit des salves. Le navire a quitté le port à midi précis, au milieu de bruyants vivats et de cris : « Au revoir ! »

A bord du « Pas-de-Calais »

Le « Pas-de-Calais » s'éloigne lentement et comme à regret. Les falaises crayeuses de la côte britannique sont déjà moins visibles. Sur la passerelle du « Pas-de-Calais », M. Poincaré et M. Pichon s'entretiennent aimablement avec leurs compagnons de voyage. Ni le président de la République, ni le ministre des affaires étrangères ne croient avoir le droit de communiquer en une conversation directe les impressions qu'il rapportent de ces trois journées où les représentants de la France furent également fêtés par la cour par les hommes politiques et par le peuple d'Angleterre. Ils ne croient pas avoir le droit de rien ajouter aux toasts explicites qui ont proclamé l'entente intime, complète de la France et de l'Angleterre.

M. Pichon eut jeudi soir avec sir Edward Grey, sir Arthur Nicolson et notre ambassadeur à Londres, M. Paul Cambon, une conversation de plus d'une heure, et dans l'après-midi, sir Edward Grey, accompagné de sir Arthur Nicolson, eut avec le président de la République un long entretien, auquel assistait M. Pichon.

Ces deux conférences ont prouvé, assure-t-on, que sur toutes les questions à l'ordre du jour des préoccupations *internationales*, l'accord est complet entre l'Angleterre et la France, que la collaboration des deux pays est absolue, et que leurs efforts sont concordants pour le maintien de la paix.

Au départ de Douvres, la rade était sillonnée de barques pavoisées, qui s'approchaient familièrement, et dans l'une, ce qui est bien anglais, deux couples, en costume de bains, ont pris place qui vont plonger et suivre un instant, à la nage, le paquebot présidentiel.

Le temps est agréable. La traversée s'est accomplie sans incident. Le « Pas-de-Calais » est suivi par trois cuirassés français : « Gloire », « Condé », Marseillaise », et encadré par deux escadrilles de torpilleurs, l'une anglaise, l'autre française.

Aux approches de Calais, les cuirassés s'arrêtent et saluent le pavillon présidentiel de 21 coups de canon.

CALAIS EN FÊTE

Calais, 27 juin.

Dès vendredi matin, le pavillon tricolore flotta joyeusement au sommet de tous les édifices communaux de Calais : mairie, musée, bibliothèque, etc.

Un gigantesque drapeau a été hissé au sommet de la fenêtre centrale du nouvel hôtel de ville en construction. Le Grand-Théâtre a reçu une décoration particulièrement brillante. Des corbeilles de fleurs garnissent les fenêtres de la façade orientée vers le boulevard Gambetta.

A la gare maritime, des écussons garnis de drapeaux ont été installés à toutes les fenêtres.

Au grand sas éclusé du bassin Carnot, l'escalier d'honneur devant servir de tribune pour la réception est pavoisé magnifiquement et garni de plantes vertes.

Un épais tapis rouge recouvre le sol depuis le bord du quai jusqu'au pied de l'escalier.

Tous les hangars et les bâtiments de la Chambre de commerce sont pavoisés. Il en est de même des navires amarrés dans l'avant-port et dans le bassin Carnot.

Des guirlandes, supportant de petits pavillons multicolores, garnissent le phare de la base jusqu'au sommet. Le bâtiment de la Chambre de commerce est magnifiquement orné.

A l'angle du boulevard International et de la rue de la Mer, se dresse un gigantesque arc de triomphe, entièrement garni de drapeaux.

Sur tout le parcours qu'empruntera le cortège, des mâts supportant des oriflammes ont été plantés, très peu espacés, des deux côtés de la chaussée.

Ces mâts et tous les pylones des tramways ont été garnis de trophées de drapeaux.

Dans les rues de la ville, l'animation est considérable dès le matin.

Les trains spéciaux déversent, d'heure en heure des flots de voyageurs. Certains sont venus de loin. On remarque aussi la présence d'un certain nombre d'Anglais qui ont passé le canal pour saluer une dernière fois M. Poincaré sur le sol français.

La foule est plus particulièrement dense aux abords du monument du « Pluviôse », inauguré récemment par l'amiral Jauréguiberry.

ARRIVÉE DE M. KLOTZ ministre de l'intérieur

A 11 h. 30, le train spécial arrive à la gare maritime. Il amène le ministre de l'intérieur, M. Klotz, et le directeur de la Sûreté générale. Le ministre est reçu à sa descente du train par le sous-préfet de Boulogne, M. Rischmann, et M. Morieux, maire de Calais. Un déjeuner est offert dans le grand salon du buffet de la gare maritime, en attendant l'arrivée du Président de la République.

M. Poincaré débarque à Calais

A 1 heure 45, le « Pas-de-Calais » accosta au débarcadère de Calais, après être passé devant les sous-marins dont les équipages poussent les sept cris réglementaires : « « Vive la République ! »

La Président de la République, en habit, la poitrine barrée du grand cordon de la Légion d'honneur, est debout sur la partie supérieure du pont, entouré de MM. S. Pichon, ministre des affaires étrangères ; le général Beaudemoulin, le capitaine Haward-Kelly, attaché naval anglais ; Mollard, directeur du protocole ; le capitaine de vaisseau Grandclément ; le lieutenant-colonel Aldebert Villet, chef adjoint du cabinet du ministre des affaires étrangères ; Pierson, administrateur de la Compagnie du Nord.

Une passerelle est de suite jetée pour relier le bâtiment au quai. Le président la franchit rapidement.

A 1 h. 40, il pose le pied sur le sol français. Le chef de l'Etat est alors salué par d'unanimes et chaleureuses acclamations. Il est reçu par MM. Klotz, ministre de l'intérieur, Pujalet, directeur de la Sûreté générale, venus de Paris dans la matinée, comme nous l'avons dit, ainsi que par l'amiral Le Pord, préfet maritime de Cherbourg, M. Briens, préfet du Pas-de-Calais ; Trépont, préfet du Nord ; Moullet, préfet de la Somme ; Ringot, sénateur ; Defeluze, de France, Lefebvre du Prey, Morel, députés, etc.

M. Poincaré est conduit sous une tente dressée à proximité du lieu de débarquement.

Là le maire de Calais lui souhaite la bienvenue et prononce le discours suivant :

Discours de M. Morieux

Maire de Calais

Monsieur le Président de la République,

Je suis heureux de vous saluer au nom de la population calaisienne au retour du premier voyage que vous avez accompli hors de France depuis votre élévation à la première magistrature de la République, et j'ai l'honneur de vous présenter le conseil municipal.

Calais, placée au point le plus rapproché de la côte anglaise, doit à sa situation d'être généralement choisie comme port de passage par les chefs d'Etat de toutes les nations et les personnalités les plus éminentes.

Les Calaisiens se réjouissent particulièrement aujourd'hui de cet avantage naturel qui leur vaut l'honneur de votre visite et ils vous remercient par ma voix d'avoir bien voulu, à cette occasion, accepter pour quelques heures leur hospitalité.

Réponse du Président

Le Président de la République répond en ces termes :

M. le maire,

Je suis très sensible à vos compliments de bienvenue. Ce n'est pas seulement la proximité de Calais, par rapport à la côte anglaise qui m'a déterminé à débarquer aujourd'hui dans votre port, c'est aussi le désir d'accepter l'hospitalité que vous et les représentants du département vous m'aviez offerte et je suis fort heureux de pouvoir passer au milieu de vous quelques moments.

Je vous prie de croire que s'il avait dépendu de moi j'aurais volontiers prolongé mon séjour.

Le cortège se forme ensuite. Il se compose de 29 voitures. Tandis que le canon recommence à tonner et que des cris enthousiastes retentissent de toutes parts, il se met en marche au pas en contournant l'Esplanade et en passant par le boulevard International.

Au monument du "Pluviôse"

M. Poincaré monte ensuite dans un landau attelé de quatre chevaux d'artillerie, avec M. Pichon, le général Beaudemoulin, et le maire de Calais. Une musique d'infanterie joue la « Marseillaise » que le président et les ministres écoutent debout, tête nue. Le cortège se forme : en tête, un peloton de cuirassiers avec trompettes et étendard ; deux files de cuirassiers encadrent les voitures du cortège qui se rend d'abord au monument du « Pluviôse ».

Au pied de ce monument, le président, tête nue dépose une palme, pendant que les officiers et marins, formant le nouvel équipage du « Pluviôse », montent, comme dimanche dernier, jour où il fut inauguré, une garde d'honneur.

Le cortège se reforme et gagne ensuite l'hôtel de ville. Sur tout le parcours, la foule fait au président et aux ministres l'accueil le plus chaleureux, criant, sans interruption : « Vive Poincaré ! Vive la République ! Vivent les ministres ! »

A l'Hôtel de Ville

A l'Hôtel de ville, qui est superbement décoré, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, la place présente un coup d'œil des plus curieux. Toutes les sociétés sont rangées devant la façade centrale. La baie d'honneur est formée par le corps des pompiers.

M. Poincaré salue, descend de sa voiture et, guidé par le maire de Calais, monte dans le grand salon des Fêtes du 1er étage où un lunch est servi.

Discours du Maire

Le maire prononce le discours suivant :

Monsieur le Président de la République,

Calais a été très sensible à l'honneur que vous lui faites, en consentant, à la fin d'un voyage où les fatigues ne vous ont pas été épargnées, à interrompre votre retour pour être son hôte pendant quelques heures.

Au nom de la population et de la municipalité, je vous souhaite la bienvenue dans notre maison commune.

Les acclamations dont vous avez été accueilli, qui s'adressent autant à votre personne qu'à la magistrature que vous exercez, vous ont, d'ailleurs, bien montré les sentiments d'estime et de reconnaissance que l'on professe pour vous à Calais : la population calaisienne, laborieuse et pacifique, n'a pas oublié, en effet, les services éminents que vous avez rendus à la cause de la civilisation, quand, d'accord avec M. Edouard Grey, l'illustre homme d'Etat qui dirige les affaires étrangères du pays ami, qui vient de vous accueillir si chaleureusement, vous avez réussi à conjurer les dangers si graves qu'a courus pendant de si longs mois la paix européenne lors de la récente crise. Et elle a confiance que comme chef de l'Etat la bienfaisante influence que vous avez exercée si heureusement pour la paix, saura encore, si c'est nécessaire, se manifester.

Nous nous réjouissons que votre visite chez nos voisins de l'autre côté du détroit ait encore resserré les liens de cette « Entente Cordiale » qui, après des luttes séculaires, a rapproché les rivaux d'autrefois.

L'histoire de notre vieille cité calaisienne est faite tout entière de l'histoire des luttes entre la France et l'Angleterre. Mais la haine n'est pas éternelle : un jour est venu où les deux nations réconciliées l'ont compris. Et nulle part plus qu'à Calais on ne se réjouit maintenant des progrès de l'Entente cordiale et des gages qu'elle apporte, dans la situation troublée que nous traversons, à la sécurité de notre pays.

Vous avez entendu, ces jours derniers, beaucoup de discours, Monsieur le Président, et je m'en voudrais d'être indiscret en prolongeant indûment celui-ci. Mais je sais que, malgré les soucis que vous imposent les grands intérêts dont vous avez la charge, vous voulez bien encore réserver votre bienveillance à des intérêts moindres. C'est pourquoi je me permets de signaler à votre attention le projet que la municipalité calaisienne se propose de soumettre prochainement à l'administration en vue d'obtenir la cession à la ville des terrains militaires désaffectés qui avoisinent la plage.

La réalisation de ce projet nous permettra, nous en avons l'espoir, de faire de Calais une station balnéaire pouvant rivaliser avec ses concurrentes des plages belges, qui attirent encore un trop grand nombre de visiteurs de notre région du Nord, qu'il est pourtant de l'intérêt français de retenir sur les plages françaises.

Si vous voulez bien, Monsieur le Président de la République, signaler ce projet à la bienveillance du Gouvernement, dont je salue ici deux représentants, M. le Ministre